

**REPONSE DE M. LIONEL MORTINI  
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. PIERRE GHIONGA  
AU NOM DU GROUPE « LA CORSE DANS LA REPUBLIQUE »**

**OBJET : Divagation animale**

Merci Monsieur le Conseiller,  
Merci Président de me donner la parole,

La question est brève, mais l'avez dit très importante. Donc, je ne vais pas refaire l'historique ou chercher des responsabilités de ce que la divagation a pu causer comme dégâts humains, voire patrimoniaux dans nos villages.

Les différentes politiques qui nous ont amenés là, aujourd'hui, on est plutôt dans la construction d'une solution.

Alors, les solutions j'en ai déjà parlé, pour moi aujourd'hui il y en a une, même si les portes ne sont pas fermées, notamment la discussion avec les chambres consulaires qui sont évidemment là pour régler le problème de la divagation mais qui sont contre les propositions que je fais actuellement, qui se discutent à PARIS, notamment sur un changement de règles de l'identification de ce qui s'appelle au niveau européen et mondial « un élevage de précision » c'est-à-dire - pour faire simple, et ne pas rentrer dans la technicité qui n'intéresse pas grand monde- c'est-à-dire qu'à partir d'une nouvelle possibilité de boucle d'identification. C'est pour cela que Paris et Bruxelles ont un rôle essentiel dans le règlement de cette difficulté, plus qu'une difficulté d'ailleurs, de cette problématique. Donc, c'est une boucle inviolable que nous n'avons pas, tout le monde le sait, c'est un secret de polichinelle. Les boucles que nous avons aujourd'hui sur nos animaux peuvent être débouclées et rebouclées.

C'est quelque chose, même au plan sanitaire, qui ne peut pas durer et que nous devons régler et nous devons le régler par des boucles inviolables qui peuvent évidemment se trouver et se mettre en place, des boucles GPS, pour faire simple, qui intègrent des barrières virtuelles notamment, mais pas uniquement.

Ce n'est pas le côté « flicage » qui nous intéresse, c'est le côté amélioration de la gestion des troupeaux qui est pour nous la porte d'entrée la plus importante, qui va amener une solution à la problématique de la divagation.

Pourquoi ?

Parce que quand on parle de barrières virtuelles, on parle de routes, on parle de villages ou dès qu'un animal rentre (quel qu'il soit du reste, quelle que soit l'espèce) sur cette route ou dans ces villages, ou d'autres lieux que nous aurons besoin de défendre, évidemment, nous aurons une alerte et c'est quelque chose qui est très important et qui règlera, pour moi, et je ne sais pas si cela sera définitif, mais en tout cas qui pourra régler le problème.

Donc, maintenant ce qu'il faut faire, évidemment le Gouvernement en était d'accord dans les discussions avec le Cabinet du ministre. Le ministre a changé, de nouvelles discussions vont avoir lieu pour la mise en place d'un COPIL au mois de septembre.

Un comité de pilotage pour construire ce projet à travers un prototype qui peut être monté par les startups localement, puisque nous les avons, et l'INRA évidemment qui travaille déjà beaucoup, parce qu'il n'y a rien de révolutionnaire là-dedans sur ces problématiques d'élevage de précision qui pour nous, c'est aussi le pastoralisme de précision, c'est quelque chose qu'il faut, sans l'inventer, mettre en place rapidement avec des financements qui seront assurés par notamment le futur plan de relance Etat/Collectivité de Corse, en tout cas il sera abondé en ce sens au futur plan 2021-2026.

Cela ne coûtera rien à l'agriculteur et ce sera un avantage considérable pour la gestion de son troupeau et ça c'est qui reste peut-être le plus important.

Evidemment, on ne va pas aller chercher ensuite, quand les bêtes sont en estive, ou sur certains terrains, à qui elles sont. Pour nous, aujourd'hui, la difficulté c'est de ne plus les avoir sur nos routes, c'est de ne plus les avoir dans les villages. Ça, ça reste aujourd'hui l'objectif que nous compléterons avec un plan « clôtures » exceptionnel de plusieurs millions d'euros qui se discute avec le Président du Conseil exécutif et qui se discutera avec la majorité quand nous aurons tous les avis positifs au niveau de Paris et Bruxelles. Ça se travaille évidemment aussi avec le foncier.

Donc, il y a un certain nombre de choses que l'on peut mettre en place. Je souhaiterais du reste, avant de repartir, rendre les choses irréversibles et que les choses soient assez engagées pour que l'on n'ait pas à revenir dessus et que l'on puisse le mettre en place définitivement.

Evidemment, un travail et des discussions sont en cours et vont avoir lieu, puisqu'on me l'a reproché, peut-être à juste titre, de ne pas avoir assez discuté avec les chambres consulaires. Les discussions auront lieu au mois d'août sur les propositions que je mets sur la table et les propositions que pourront faire évidemment les chambres consulaires qui pourront compléter ces dispositifs, à moins qu'elles en aient d'autres, mais je ne les connais pas, en tout cas on ne me les a pas présentés pour l'instant.

De véritables projets, pas des projets qui vont gagner du temps ou bien nous renvoyer aux calendes grecques. Donc, un véritable projet pour faire disparaître cette menace pour nos routes et nos villages. Ce n'est pas du tout stigmatiser la profession.

Je crois que la profession, pour une partie en tout cas, et la plus grande partie, pas la totalité mais peut-être une partie un peu plus importante régler ce problème.

Après on aura bien évidemment la problématique des animaux sauvages à régler aussi mais dans un autre temps et avec des dispositifs. Ça reste quelque chose aussi de très important et de capital.

Donc, simplement, il faut passer à ce que l'on a pu appeler aujourd'hui « l'œil du satellite » qui remplace « l'œil du berger ». Il faut évoluer. Nous en avons la possibilité. La science donne cette possibilité. On ne peut pas passer à côté. Il faut la saisir et tout le monde doit le comprendre. Nous évoluons et c'est un avantage considérable pour les éleveurs que d'avoir ce dispositif qui pourra être mis en place dans les prochaines années et c'est, à mon avis, quelque chose de capital et c'est la trajectoire que l'on s'est donné avec la majorité et que je tiendrai, en tout cas pour ma part, je tiendrai jusqu'au bout.

Je vous remercie.